BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAZAN

AUTOMNE 2014

Des associations dynamiques

Dossier : Retour sur l'été

[Sommaire

Edito 3

Brèves 4 - 5

Gens d'ici 6

Dossier :
Retour sur l'été 7 - 10

Compte rendu
du conseil municipal 11

Expression de l'opposition 11

Infos communales 12 - 15

Les rendez-vous
de l'automne 16 - 17

Etat civil - Infos pratiques 18

Page de Mazan Dynamique 19

MAZAN, bulletin d'informations municipales - Automne 2014
Publication trimestrielle
Editeur : Mairie de MAZAN
Hôtel de Ville - 66 boulevard de la Tournelle
84380 MAZAN
Tél. 04 90 69 70 19
E-mail : mairie-mazan@wanadoo.fr
Site : www.mazan.fr
Directeur de publication : Aimé NAVELLO
Élue déléguée à la communication : Michèle Michel
Rédacteurs : Gérard Megel
Crédit photos : Service communication mairie de Mazan,
François Richy, KH Communication
Maquette : KH Communication
Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé
Tirage : 3 000 exemplaires
ISSN : 1143-9769

Mazan
terroir du géant

[Edito

Après des vacances estivales qui j'espère auront été très agréables pour vous malgré un temps capricieux, nous voici de nouveau au début d'une année scolaire.

Cet été a été entièrement occupé à préparer la rentrée car les travaux de restauration du groupe scolaire « La Condamine » sont très importants. Ils ont pour objectif de donner un « coup de jeune » à une école qui date de 1967. Elle accueillait alors six classes sans double vitrage, sans isolation, avec une chaufferie au fuel largement suffisante à l'époque. L'école a grandi et est passée progressivement à douze classes sans que des solutions limitant les dépenses énergétiques aient été apportées. Cela ne pouvait plus durer. Toutes ces rénovations devaient être réalisées pour éviter les gaspillages et améliorer le confort des enfants et des enseignants.

A cela se sont ajoutées toutes les nouvelles normes d'accessibilité obligatoires nécessitant le rehaussement de la cour, la démolition totale de la cantine, la construction d'un réfectoire provisoire et l'installation prochaine d'un ascenseur.

J'adresse personnellement tous mes remerciements et toutes mes félicitations aux entreprises et aux services communaux qui ont su respecter un planning très tendu pour que tout soit prêt pour la rentrée malgré le mois d'août.

Mais ce n'était pas suffisant. Il fallait également régler la mise en place très complexe et onéreuse des nouveaux rythmes scolaires qui sont sensés respecter les rythmes biologiques des enfants et améliorer leurs performances scolaires… ce qui reste à démontrer.

Voilà brièvement résumés, tous les efforts faits pendant ces deux mois d'été afin que la rentrée scolaire se déroule le mieux possible pour les enfants, les parents et les enseignants.

Les travaux de rénovation et d'extension vont se poursuivre pendant une année encore, en limitant au maximum les gênes qu'ils peuvent occasionner, mais nous sommes sur la bonne voie.

Mazanaises, Mazanais, notre village doit se préparer pour l'avenir.

La salle des fêtes, l'assainissement, la restauration et l'extension du groupe scolaire étaient nécessaires car ils sont les trois piliers sur lesquels s'appuiera le développement futur et harmonieux de notre village.

Votre Maire
Aimé NAVELLO

ATOUSPORT

Avec pas moins de 175 adhérents en 2014, le club Atousports ne cesse de s'agrandir. Gym d'entretien, zumba ou encore fitness sont pratiqués dans une ambiance conviviale et non compétitive. Pour trouver toutes les informations utiles, rendez-vous sur le site : www.atousports.com

JUDO

Le 23 juin dernier le Judo-Club de Mazan organisait sa démonstration de fin d'année et la remise des nouvelles ceintures. C'était également l'occasion de clôturer une saison riche en résultats et en succès avec des champions de Vaucluse, une vice-championne de Région, quatre qualifiés pour les championnats de France et trois ceintures noires. Bruno Perez, le président et Rémy Chareyre, l'entraineur peuvent être fiers de leur club et espérer la même réussite pour la saison 2014-2015.

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES ÉLUS

Le 29 juin dernier se déroulait la 9e édition du trophée de pétanque départemental des élus, organisé par le Conseil Général et la Jeunesse bouliste Avenir de la Griotte. Pas moins de 108 triplettes se sont affrontées, soit 324 participants et l'équipe de Mazan, composée du maire, Aimé Navello, de Ellen Rival, conseiller municipal et de Cédric Donier, a atteint la première place face à des équipes chevronnées comme celles de Carpentras ou Puyméras.

DU CHANGEMENT POUR LE CLUB DE HANDBALL

Pour cette nouvelle saison, le club fait peau neuve : nouveau nom, nouveau logo. Le Sporting Club Mazan Handball s'appelle désormais le Mazan Ventoux-Comtat Handball. Ce changement est la conséquence du succès et des bons résultats des handballeuses mazanaises qui ont su s'imposer comme « le » club de handball féminin du Comtat. Attirant cette année encore trois nouvelles championnes dans leurs équipes, le club est armé pour une nouvelle saison et de nouveaux succès.

Mazan
VENTOUX-COMTAT
HANDBALL

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Du soleil, un marché des producteurs déplacé pour l'occasion, plus de 70 associations mobilisées, de nombreuses démonstrations sportives, musicales et culinaires, tout était réuni pour couronner de succès la journée des associations ! Un grand merci à tous !

GALLO-ROMAINE

172 passionnés de cyclotourisme, dont 23 femmes, ont participé le 21 juin dernier à la Gallo-romaine organisée par le cyclo club. Au programme 60, 76 ou 102 km au départ de la cave de Canteperdrix, sur les routes du département autour des Monts de Vaucluse, de Venasque, de Murs, de Méthamis, de Saint-Hubert ou encore de la Nesque. Une belle réussite pour son président Joseph Bagnol.

L'ASSOCIATION DES GARRIGUES FÊTE SES 40 ANS !

C'est à la Boiserie que l'association des garrigues a fêté ses 40 ans en février dernier.
Une occasion pour Annie Caizergue, Présidente depuis 17 ans, de faire un retour sur l'évolution du quartier (arrivée de l'eau potable, de l'électricité, du téléphone, voirie, ramassage scolaire, tout à l'égoût...) et sur les multiples actions menées par l'association (journée de nettoyage du quartier, fêtes, etc.) La soirée a rassemblé plus de 160 personnes, ravies de partager un repas convivial animé par Poline de Pereti.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MAZANAIS

Ils ont répondu nombreux à l'invitation des élus. Ces nouveaux Mazanais, majoritairement originaires du nord, sont venus chercher le soleil et la douceur de vivre propre à notre région. Ils ont choisi la ville de Mazan pour ses infrastructures mais aussi pour son dynamisme et la qualité de vie qu'elle offre. Après un mot de bienvenue par Monsieur le Maire et une présentation du patrimoine par Joseph Barruol de l'association Culture et Patrimoine, les nouveaux Mazanais ont pu assister à une démonstration de hand fauteuil (section unique en Vaucluse) et rencontrer les associations mazanaises réunies ce même jour sur la place du 11 novembre pour présenter leurs activités.

14 JUILLET

Fidèle à sa tradition, le Cercle Républicain a invité les Mazanais à fêter le 14 juillet. Cette année, cette célébration a eu lieu dans les jardins de la mairie en compagnie du Cordes Vocal Group.
Pour terminer le concert, Anaïs a proposé une très belle interprétation de la Marseillaise à capella et accompagnée par le public.
Un apéritif convivial a clôturé la manifestation après les discours d'Aimé Navello, Maire de Mazan, et de Jean-François Clapaud, Président du Cercle Républicain.
Site:
www.sites.google.com/site/cerclerepublicainmazan

Bernard Trazic

Oléiculteur, moulinier, autodidacte

Bernard Trazic est tombé dans l'huile d'olive un peu tard et un peu par hasard. A 14 ans il quitte les terres familiales du Comtat car la fratrie de six ne permet pas à tous de s'épanouir sur la ferme des parents. Direction le plateau d'Albion, où l'activité générale est au bétonnage. Objectif : la réalisation de silos pour le stockage de la force de dissuasion nucléaire… Et c'est parti pour la maçonnerie et le BTP. Il s'établit rapidement à son compte. Aventure risquée à une époque où Mazan compte déjà 36 entrepreneurs, et où il lui faut tout apprendre en matière de gestion et d'organisation, de management d'équipe. Pari gagné ! Il emploiera jusqu'à 15 salariés. Il construira et réhabilitera plusieurs centaines de maisons et de bâtiments, toujours visibles dans la région : le château du Martinet et l'hôtel des trois colombes à Saint-Didier, pour ne citer que des réalisations connues.

Après quasiment 40 années de maçonnerie, il se voit contraint, par la médecine du travail, de cesser toute activité. Verdict un peu dur pour un homme toujours actif. Et c'est donc un retour aux sources ; la reprise des terres ancestrales plantées de cerisiers et de vignes. Ces productions ne l'inspirent guère, il décide de tout arracher et de se lancer dans l'olive, la verdale du Vaucluse, parce qu'elle résiste aux basses températures. Il écume alors les vergers abandonnés, récupère et replante les jeunes pousses, lesquelles se révèlent porteuses au bout de trois ans, et affichent une bonne récolte à cinq ans. A ce jour, il en est à sa septième année de production. Tout comme la maçonnerie, il apprend le métier seul, dans les livres et quelques stages. Ses vergers sont répartis sur le Limon, les plâtrières et les Garrigues, trois endroits en fait sans eau… Mais en compensation, une récolte goûteuse et fruitée. Il maîtrise désormais toutes les phases de la culture et de la transformation en huile, qu'il assume seul. Taille, cueillette manuelle, effeuillage, broyage et malaxage, conditionnement, gestion des déchets qui retournent une fois séchés à la terre. Tout le cycle de culture et de traitement reste naturel, raisonné, sans sulfatage depuis deux ans. Il s'est récemment diversifié avec des produits dérivés (tapenade notamment) qu'il propose sur le marché des producteurs du samedi à Mazan et du vendredi à Venasque, le tout à une clientèle essentiellement locale. Sa production issue de 8 tonnes de fruits est écoulée en moins de dix mois.

Contact : marché place du 8 Mai et chemin de Blayne
Tél 04 90 69 89 51 / 06 24 47 40 53

RETOUR SUR L'ÉTÉ

L'été a suivi son petit bonhomme de chemin, chahuté néanmoins par une météo capricieuse, toujours éloignée, voire trop éloignée des attentes des résidents et des estivants. Ces derniers toutefois n'ont pas caché leur plaisir d'être ici, au vu de ce qui se passait ailleurs… En fait, tout étant relatif, la vie nous enseigne qu'il faut savoir apprécier le mieux.

L'été 2014 n'a pas dérogé aux coutumes habituelles. Les manifestations publiques traditionnelles et de nombreuses nouveautés s'y sont déroulées, attirant toujours du monde et donnant vie au centre-ville.

Tout ceci grâce à des équipes rôdées et disponibles autour des élus : service événementiel de la ville, comité d'animations, office de tourisme, bibliothèque, etc., pour ne citer que les plus actifs, sans toutefois négliger les services techniques qui assurent, comme d'habitude et tout au long de l'année, les installations matérielles.

Prolongeons donc quelque peu l'été par un retour sur les temps forts qui l'ont ponctué, avec un regard parfois nostalgique et volontairement complaisant.

Des livres dans les arbres

Et oui, vous ne le saviez sans doute pas, mais les livres peuvent pousser dans les arbres. C'est une idée moins saugrenue qu'il n'y parait de prime abord, sortie de l'imagination d'Eve Arnoux, la libraire mazanaise. Idée reprise et mise en œuvre par Sophie Reymond et Virginie Lieron, nos bibliothécaires locales, avec le concours d'Emilie Bousquet de la CoVe.
Son objectif : sensibiliser à la lecture en ciblant essentiellement le public jeune. Il n'aura échappé à personne que la maîtrise de la lecture, donc la compréhension, le bon usage du vocabulaire ainsi que son interprétation, constitue la meilleure clé d'entrée autonome au savoir. Quel qu'en soit d'ailleurs le support, papier ou virtuel de plus en plus. Il s'agit donc, dans l'esprit « bibliothèque hors les murs » de mener insensiblement, sans douleur, les jeunes vers la lecture, en aiguisant leur curiosité, de façon si possible ludique…
L'opération « des livres dans les arbres » se révèle ainsi pertinente. Quelque peu contrariée par une météo inhabituelle, l'opération programmée aux jardins de l'Auzon, a connu un repli statégique salle de l'Allée pour finalement fleurir l'arbre d'en face ! Il s'agissait pour les enfants de lire dans les livres suspendus, ou de se faire lire, et même de pouvoir consulter les ouvrages présents dans un coffre bien garni, sur un tapis.
C'est une bonne vingtaine d'enfants qui se sont adonnés à l'exercice, exercice repris lors de la journée des associations, avec cette fois-ci des ouvrages suspendus à des porte-manteaux. Il faut certes varier les présentations pour susciter la curiosité et déclencher l'envie de lire.

Une fin de saison en apothéose à la Boiserie

Bravo pour les organisatrices qui animent également des comités de lecture de façon à actualiser le fonds de la bibliothèque et le développer en lui gardant une attractivité. Gageons que le transfert de la bibliothèque dans les locaux plus modernes, plus aérés et plus adaptés de l'école Foussa verra se développer les initiatives. En attendant, des ateliers d'écriture, sous forme récréative, sont d'ores et déjà prévus pour la fin de l'année. Histoire à suivre.

Fin de saison à la Boiserie

Les organisateurs n'ont pas lésiné. Ils ont opté pour un final en apothéose ! En effet, l'interprète vedette du spectacle, le ténor Julien Behr, nominé révélation artistique lyrique aux Victoires de la musique classique 2013 et l'ORAP (orchestre régional d'Avignon Provence) ont dépacé un public nombreux, fidèle et élargi. Venus de tout le département, les amateurs avertis, au rang desquels on pouvait voir le Préfet, confirment que la Boiserie est désormais devenue une référence en matière de spectacles de qualité. Elle jouit d'un nom et d'une réputation établie, en fait après seulement deux petites saisons d'existence.
Le public nombreux a vibré à la prestation du ténor aux travers des airs les plus connus de Mozart et des airs les plus populaires de la musique napolitaine. Il a aussi rendu un vibrant hommage aux 40 musiciens de l'orchestre, élégamment mené par le chef Samuel Jean.

Randonnée sous les étoiles

Une animation originale a réuni passionnés et curieux d'étoiles. Ces mondes lointains, qui incitent au rêve et à la méditation, n'ont toujours pas livré beaucoup de leurs mystères. C'est d'ailleurs ce qui les rend attirants et passionnants.
Luc Cathala, astronome amateur, voire un peu plus, a lancé une

La fête des touristes

invitation inédite pour scruter les astres.Mais avant que d'observer, il faut mériter. C'est ainsi qu'après un rassemblement place du 8 Mai, les amoureux du ciel ont été invités à marcher une bonne heure pour, au travers d'un télescope original et conçu par l'initiateur, observer le ciel. Et en un lieu éloigné de toute pollution lumineuse urbaine, le domaine de Plein Pagnier, aux confins du ban communal. De belles images pour la partie lumière, la partie son étant assurée par Daniel Puravet, conteur d'histoires d'étoiles. En fait, un beau spectacle son et lumière, d'où les participants sont repartis, la tête dans les étoiles.

La fête des touristes

C'est une manifestation née il y a environ 10 ans qui se déroule traditionnellement en juillet et août, qui a migré de la place du 11 Novembre à celle du 8 Mai, face à l'Office de tourisme. Si elle a perdu quelque peu de sa surface, elle a gagné par contre en fréquentation. Le 6 août dernier, ce sont plus de 200 personnes qui se sont déplacées et ont répondu à l'appel de Gérard Simon. Christine et Virginie étaient à la limite d'être submergées par le flot de touristes et de locaux. Tous venus, sur un fond musical des tambourins du Comtat, rencontrer et découvrir les producteurs du cru : Ventoux, fruits et légumes, lavande, miel et confitures, jus de fruits et huile d'olive… les artistes et artisans heureux d'expliquer et d'exposer leur savoir-faire traditionnel : peintures, filage au rouet. Et puis, libraire avec revues et ouvrages pour bien découvrir la région, sans oublier les incontournables pizzaïolos.
Une fin d'après-midi animée, colorée qui a rassemblé touristes et mazanais de façon fort conviviale.
Et puis, n'oublions pas la fête de la musique, la fête votive amputée du magnifique feu d'artifice pour cause de météo venteuse, la fête nationale suisse, les visites en scène organisées par la CoVe, ainsi que le marché des producteurs, bien ancré désormais dans les habitudes et la vie locale.

Et puis un clin d'œil vers l'autre rive de la Méditerranée…

Pendant que la ville allait vivre au rythme de ces manifestations, des Mazanais avaient pris le large, sous d'autres cieux, animant quelque peu d'autres contrées.

Crédit Photo : Audrey Pevergne

Fête de la musique

Sud Raids Aventures, association présidée par Yves Chaumard, organisait cette année son 10ème raid dans le sud marocain pour la 6ème fois, après 4 aventures antérieures dans les sables tunisiens. Au départ de Mazan, pour rejoindre Marrakech, 8 fourgons, 38 véhicules 4x4 de l'organisation, 20 remorques avec 80 motos et 23 quads embarqués, 47 véhicules 4x4 de concurrents et 8 motos routières… ainsi que 300 personnes ! Une logistique énorme pour coordonner matériel, compétiteurs, encadrement technique et médical. Des innovations cette année avec la participation, utile certes, d'élèves de l'école des ostéopathes d'Avignon (IFOGA) et d'élèves mécaniciens (Lycée d'enseignement professionnel de l'Argensol) d'Orange. A côté de ses caractéristiques sportives, peut-être ludiques et de découverte, le raid fait aussi dans la solidarité à destination des populations locales des villages traversés. Des dons très variés, émanant d'associations généreuses, sont distribués dans des contrées quelque peu déshéritées, comme du matériel médical et des médicaments, des téléviseurs, des manuels et des fournitures scolaires, des vêtements ainsi que des denrées alimentaires de base, et cette année, un don de 3 000€ pour la réfection d'une école.

Plaisir de la découverte, sport, esprit de compétition, aide locale font bon ménage tout au long d'épreuves dont les participants retiennent principalement convivialité et partage. Ce raid n'en demeure pas moins une épreuve sportive, c'était sa vocation à l'origine et cela le reste, mettant en compétition motos, quads et autos. Signalons que la 1ère place du groupe autos a été remportée par Alain Pichot, adjoint aux travaux dans l'équipe municipale, et membre du SRA depuis ses débuts.

Compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire. Vingt-huit conseillers à l'ouverture de séance puis vingt neuf à partir du point n°2 de l'ordre du jour étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.

Elle a ensuite désigné un correspondant défense et proposé 14 personnes pour figurer sur la liste de membres potentiels qui sera dressée par le Conseil Communautaire de La CoVe pour la désignation des commissaires de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Elle a autorisé M. le Maire à signer :

- une convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour définir et encadrer les modalités d'interventions et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement » à la commune pour l'Espace Jeunes ;
- une convention avec la commune de Carpentras pour la fourniture de repas à l'Ecole Mademoiselle Foussa.

Elle a adopté une nouvelle organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2014 dans le cadre des dispositions de la réforme des rythmes scolaires et a fixé les tarifs des temps d'activités périscolaires et de la garderie du mercredi (après les cours).

Elle a accordé une remise gracieuse de pénalités et adopté un tarif spécial pour la mise à disposition à titre exceptionnel de La Boiserie aux agents de la commune.

Elle a approuvé le versement par la CoVe d'un fonds de concours pour l'année 2014 et l'a affecté.

Elle a également approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2013 de la ville et a affecté le résultat de fonctionnement.

Après avoir accepté l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour, elle a décidé de créer un emploi d'avenir et de recruter un jeune travailleur pour le service jeunesse de la commune.

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Expression de l'opposition

MAZAN AVEC VOUS

Mazanais, pour etre informé, un reflexe :
http://www.mazan-avec-vous.fr

Alors que le règlement intérieur du Conseil Municipal n'est toujours pas voté, notre maire nous limite l'espace rédactionnel dans Mazan Info. Toujours 260 mots soit 1600 caractères et espaces! Fort heureusement notre équipe dispose d'un site internet « http://www.mazan-avec-vous.fr»destiné à informer en temps quasi réel de la vie de la commune.

Sur votre demande nous pouvons transmettre copie des textes édités sur le site aux mazanais qui ne surfent pas sur le net. Sur notre site vous trouverez :

- les infos sur le conseil municipal : ordre du jour, compte rendu des 6 élus de notre liste, compte rendu municipal.
- les comptes de la commune : primitif, modificatif, réalisé, les emprunts, les investissements, les subventions,.....
- une rubrique «info Cove» avec les ressentis et le travail de notre conseiller communautaire.
- une rubrique «les grands dossiers» :
  - la Ferraille,
  - le PLU,
  - la Zone Artisanale,
  - la Boiserie,
  - l'école et les affaires scolaires, ...
- des rubriques «actualité» et «agenda».

Alors, pour être bien informé, rejoignez nous , inscrivez vous et recevez les infos «mises à jour».

Vous pouvez également nous joindre par téléphone «04.90.69.86.13», par courrier «Mazan avec vous» 228 chemin des écoliers, par mail «mazan.avecvous@gmail.com» .

Louis Bonnet, Géneviève Dupille, René Cecchetto, Jean Louis Bourrie, Magali Candel, Patrick Zambelli.

LA GAUCHE MAZANAISE

En cette période de rentrée, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances.

Lors du conseil municipal du 20 juin, notre conseiller municipal a été le seul à voter contre la participation financière demandée aux familles pour les activités périscolaires mises en place dans le cadre de la réforme. Il a demandé la gratuité totale afin que tous les enfants aient accès aux activités.

Le coût estimé de celles-ci par la mairie est de 80 000€ par an. L'Etat apporte une aide de 38 000€ il reste 42 000€ à charge dont 20 000€ imposés aux familles, la municipalité n'ayant pas jugé utile d'effectuer les formalités afin d'obtenir l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales. Peut-être n'est-il pas trop tard pour le faire ?

La gratuité totale est possible, sans coût supplémentaire au budget de la commune, comme à Monteux depuis septembre 2013 (source journal de Monteux juillet-août 2014).

Pour information, un excédent de 491 564,86€ a été dégagé sur le budget 2013, reporté sur 2014. Dans le même temps, il a été voté une réduction de 40% sur le tarif de location de la Boiserie aux employés municipaux soit 600€ par location !

Nous nous interrogeons sur la cohérence de ces choix budgétaires.

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons que les activités mises en place atteignent leur objectif : l'épanouissement de nos enfants.

Sur cette rentrée scolaire, vos critiques et propositions sont les bienvenues à : la-gauche-mazanaise@hotmail.fr.

Pour la Gauche mazanaise, Jean-François CLAPAUD.

Ce texte a été remis le 29 août à la demande de la mairie.

« Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la « démocratie et aux libertés », un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les textes publiés reprennent littéralement ceux fournis par leurs auteurs. »

LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La municipalité de Mazan, à l'instar de la majorité des communes françaises, a retenu l'option du démarrage de la réforme pour cette rentrée 2014. Cette réforme a pour objectif d'étaler davantage le temps scolaire des apprentissages. Rappelons pour mémoire que les anciens ont connu un cycle primaire étalé sur 5 jours, soit 10 demi-journées de classe et 30 heures, à un moment où les disciplines enseignées étaient plus réduites qu'aujourd'hui, les exigences de la formation évoluant avec le temps et les modes de vie. Pour des raisons plus politiques et sociales que pédagogiques, le temps scolaire a été réduit, et forcément concentré. Pour pallier ce qui est considéré à l'heure actuelle par les spécialistes comme un handicap générant des discriminations scolaires qui amplifient les différences sociales, la réforme prévoit un étalement des journées d'apprentissage et une réduction de la durée quotidienne des cours. Un peu à l'exemple de ce qui se pratique dans bon nombre de pays étrangers, essentiellement en Europe du nord. Et en plus 3 heures d'activités périscolaires à répartir sur la semaine.

Les contraintes du texte

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire, ce qui demeure inchangé.
- 9 demi-journées de classe, soit une en supplément, mercredi ou samedi matin.
- Pas plus de 5h30 de cours par jour.
- Pas plus de 3h30 par demi-journée.
- Une pause méridienne d'au moins 1h30.
- Les activités scolaires dans le prolongement des cours, à raison d'une, deux ou quatre fois par semaine (assouplissement prévu par le Décret du 7 mai 2014).

La méthode d'élaboration du projet

Consultation et concertation en sont les maîtres mots. Tous les acteurs pouvant contribuer de près ou de loin à la vie de l'école ont planché : les parents, le corps enseignant, les services académiques, les animateurs, les agents municipaux et les élus. Les parents ont été destinataires dès décembre dernier d'une enquête, 42,45% d'entre eux y ont répondu. Se sont enchaînées ensuite, successivement, des réunions des différents partenaires, de la commission scolaire, le tout validé par le conseil municipal, après qu'une réunion publique à la Boiserie qui avait drainé des parents fort nombreux.

Pour quelle organisation de la semaine ?

Neuf demi-journées de classe, englobant désormais le mercredi matin préféré au samedi. Les matins se terminent à 11h30 et les après-midi à 15h le mardi et le vendredi, le décalage de 15 minutes entre les 2 écoles étant provisoirement maintenu jusqu'à l'école unique.

Activités périscolaires les mardis et vendredis dès 15h, pour une durée d'1h30. L'inscription y est obligatoire dès lors qu'elle en conditionne le fonctionnement. Les activités se répartissent entre du temps culturel, manuel et sportif. Les intervenants : animateurs du centre de loisirs Pierre de lune et de l'espace jeunes, intervenants sportifs CoVe, ATSEM et agents des écoles. A raison d'un animateur pour 14 enfants de maternelle et 18 enfants du primaire.

A noter que ces activités nouvelles viennent en complément des dispositifs déjà existants, à savoir garderie, aide aux devoirs… et qu'elles sont dispensées aux volontaires moyennant 15€ par enfant pour un cycle inter-vacances, soit une durée de 7 semaines. Les dispositifs d'aide habituel (CCAS,CAF…) peuvent être sollicités par les familles.

Une mise en place réussie qui fera l'objet d'un bilan à chaque fin de période dans le but de satisfaire le plus grand nombre de familles.

COMMÉMORATION 14/18

Depuis juillet dernier et dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18, la municipalité a décidé de mettre en valeur le monument aux morts grâce à un nouvel éclairage.

A noter ! Tout le mois de novembre sera marqué par des manifestations en commémoration à cette date historique :

- Du 4 au 14 novembre, à l'office de tourisme , exposition « Centenaire de la Guerre 14-18 » organisée par le cercle républicain, ,
- le 10 novembre à 18h, à la Boiserie, conférence sur « La vie au quotidien à l'arrière des tranchées » animée par Maryvonne Mathieu et organisée par la ville de Mazan
- le Dimanche 30 novembre à 17h à la Boiserie, spectacle « Terre de Poilus », théâtre musical, joué par le Trac et programmé par la ville de Mazan.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Démarche
Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de votre lieu de résidence. Vous recevrez ensuite votre carte d'électeur, sur laquelle figurera l'adresse de votre bureau de vote.
Les listes électorales étant réactualisées en fin de chaque année civile, les demandes d'inscription ou de modification doivent être déposées avant le 31 décembre de l'année précédent celle de la consultation électorale.
Pour vous inscrire ou faire modifier votre inscription, vous devez vous présenter en mairie muni des pièces suivantes :
- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Ancienne carte d'électeur (facultatif)

Jeunes de 18 ans
Chaque année, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales par le recensement.
Il est cependant recommandé de vérifier son inscription auprès du service « élections » de la mairie du domicile.

Citoyens de l'union européenne
Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections municipales et/ou Européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français, sous certaines réserves.
Sont considérés comme résidant en France les citoyens de l'Union Européenne qui y ont leur domicile réel ou qui y résident de façon continue.
Plus d'informations sur : www.service-public.fr

ESPACE JEUNES

L'espace jeune de Mazan cherche des bénévoles pour l'aide au devoir du lundi au vendredi (Mercredi non inclus). Pour plus de renseignements appeler le 06 74 02 11 77. Les jeunes comptent sur vous !

LA ZONE ARTISANALE DU PIOL

C'est devant un public nombreux et concerné que le Maire de Mazan a ouvert la réunion publique de présentation du projet de pôle « Eco-construction » du Piol qui s'est tenue en mairie le 3 juillet dernier. Ce projet est ancien. La première visite sur le terrain avec Christian Gonnet, alors Président de la CoVe qui détient la compétence « développement économique » remonte à 2009. Les bases du projet étaient alors dessinées : doublement de la superficie, accueil des petites entreprises sur un thème fédérateur, autour du bâtiment.
Depuis les services de l'intercommunalité et le bureau d'études Cyclades ont planché sur la question. Le schéma initial a été étoffé et précisé, la surface à aménager fixée à 11ha, avec une prévision de 66 lots. Comme toute ZAC, le cahier des charges est exigeant. La zone se devra de comporter des espaces verts, compatibles avec les paysages locaux, être dotée d'itinéraires de déplacement doux (trottoirs et pistes cyclables) et prévoir la gestion des eaux pluviales (deux bassins de rétention), le secteur étant partiellement classé en zone inondable, même si de mémoire de mazanais on n'a pas vu de crue… Il faudra aussi à moyen terme, envisager une seconde desserte pour le complexe, côté nord pour une meilleure régulation des flux routiers.

Les entreprises à accueillir sont ciblées économie durable. Un projet qui répond aux besoins de conforter l'activité dans une région de tradition surtout agricole, en phase de dévitalisation, qui, économiquement aurait tendance à régresser et financièrement à s'appauvrir, et qui, de surcroît, n'a pas vocation non plus à héberger des installations industrielles. Ce projet est sans aucun doute à prendre à bras le corps, au vu des demandes, les entreprises candidates à l'implantation n'étant sans doute pas disposées à patienter trop longtemps.

CONTENTIEUX ELECTIONS MUNICIPALES

Extrait du jugement en date du 5 juin 2014, rendu par le tribunal administratif de Nîmes dans l'instance n°1401235 :
« Vu la protestation, enregistrée au greffe du tribunal le 4 avril 2014, présentée par Monsieur Louis Bonnet ; Monsieur Bonnet doit être regardé comme demandant au tribunal d'annuler les opérations électorales qui se sont tenues les 23 et 30 Mars 2014 dans la commune de Mazan pour le renouvellement des conseillers municipaux et communautaires » (….)
« DECIDE :
Article 1er : la protestation de Monsieur Bonnet est rejetée.
Article 2 : Monsieur Bonnet versera à Monsieur Navello la somme de 1200 euros* au titre des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative. » (…)
Retrouvez l'intégralité de la décision du jugement sur le site de la ville : www.mazan.fr
* M. Navello a souhaité que cette somme, déduction faite des frais engagés, bénéficie à 2 associations mazannaises.

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

C'est une rentrée de transition pour cette année, compte tenu des travaux de rénovation, de mise en conformité, d'accessibilité et d'extension.
Le projet a été mené bon train, de façon sérieuse, durant tout l'été, en privilégiant tout ce qui est générateur de bruit et de perturbation pour le bon fonctionnement de l'école lorsque les élèves sont présents :
- percements des sous-œuvres de jonction avec le futur bâtiment,
- démolition de l'ancienne cantine,
- construction d'un premier réfectoire avec la cuisine provisoire,
- changement des menuiseries extérieures
- nouveau réseau pluvial pour la cour.

Les salles de classe, grâce aux nouveaux vitrages, aux faux plafonds et au changement de luminaires, ont gagné en confort, en luminosité, en insonorisation et en consommation d'énergie.
L'un des réfectoires est fonctionnel. En service depuis la rentrée grâce à la cuisine provisoire, il permet le service des repas pour cette année.
La salle polyvalente a vu son aménagement progresser, elle sera utilisable dès le mois de décembre.
Les travaux d'électricité, d'accessibilité et de mise en sécurité incendie (portes coupe-feu, détecteurs de fumée…) permettent désormais au bâtiment d'entrer dans les normes actuelles.
En matière de sécurité, l'encloisonnement des cages d'escalier et des couloirs ainsi que la création de portes issues de secours depuis les classes à l'étage ont été faits, ce qui sera complété par l'installation d'un système de désenfumage. Des portes coupe-feu (avec système d'asservissement pour certaines) ont été installées dans les couloirs ainsi qu'une alarme incendie
Les sanitaires, refaits à neuf, adaptés aux personnes à mobilité réduite et peints aux teintes contemporaines satisfont aux besoins.
Une chaudière à bois et son silo sont en cours d'installation et seront mis en service dès cet automne.
Enfin, la rénovation de la façade ainsi que son isolation par l'extérieur ont été engagées et seront poursuivies pendant les prochaines périodes de petites vacances scolaires pour éviter toute gêne lorsque les enfants sont présents.
Bref, jusqu'à présent le calendrier annoncé a été respecté, et il y a bon espoir que tout soit achevé fin août 2015, pour la prochaine rentrée.

GESTION DES DÉCHETS : appel au civisme

L'enlèvement des ordures représente un budget important au niveau de la CoVe (plus de 2 millions d'euros) auquel contribue chacun d'entre nous. Pour éviter des tris multiples après ramassage, chacun est invité à faire son tri en amont grâce aux poubelles de couleurs et de destinations différentes.
C'est à ce titre que les frais et les taxes acquittés pour chaque foyer pourront être stabilisés, et non pas continuer d'augmenter et gréver le budget des familles.
Aussi est-il demandé aux usagers de se conformer aux recommandations préconisées et diffusées par la CoVe concernant le rôle exact des conteneurs de couleurs différentes.
Pour rappel
- Les circuits de ramassage sont : le mercredi pour le tri sélectif (poubelle jaune) et le jeudi pour les ordures ménagères
- Le verre est à déposer dans les PAV (points d'apports volontaires) répartis dans les quartiers.
- Les objets ne relevant ni du tri sélectif ni des ordures ménagères sont à déposer à la déchetterie.

Renseignements au 0800 04 13 11 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

INAUGURATION RÉSIDENCE LES ORTOLANS

C'est au cœur de la ville de Mazan, rue Lafayette, qu'a été inaugurée mardi 1er juillet, en présence d'Aimé Navello, entouré de Yannick Blanc, Préfet du Vaucluse, de plusieurs élus, de Benoît Montini, Directeur Général de Mistral Habitat, ainsi que d'un grand nombre d'habitants et divers représentants d'entreprises impliquées dans sa réalisation, la résidence des Ortolans.
La Commune a choisi cette petite rue tranquille, que jouxte une placette, pour mettre à disposition de Mistral Habitat une parcelle d'environ 800 m², afin d'y construire un ensemble de six logements à loyer modéré. Ce projet a bénéficié d'un financement multiple : la Ville de Mazan, Mistral Habitat, l'Etat, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, du Conseil Général de Vaucluse, du CIL et enfin de l'Agence de développement de la Maîtrise de l'Énergie.
La résidence bénéficie d'une certification « habitat et environnement ». Parce que la notion d'HLM ne doit plus être dans l'esprit des habitants celle de la ghettoïsation des quartiers, cette construction, qui s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de restructurer le centre du village, démontre que la création de résidences à loyers modérés, de taille humaine, s'insère parfaitement dans un ensemble urbain préexistant, tout en étant à la pointe en matière énergétique et écologique et en permettant de favoriser la mixité sociale.

SI ON PARLAIT UN PEU DE SÉCURITÉ

Tant au plan local qu'au plan national, la sécurité reste une des préoccupations principales de nos concitoyens, en bonne place d'un palmarès regroupant emploi et avenir de la jeunesse.
Les données statistiques régulièrement fournies par la gendarmerie nationale, sont reprises dans des tableaux indicateurs annuels. Ainsi, dans la dernière synthèse, prenant en compte la période du 01/09/2013 au 01/09/2014, par comparaison à l'année précédente, les contantes affichent une amélioration très sensible.
à Mazan, les faits de délinquance générale connaissent une régression de 53,13 %, les atteintes à l'intégrité des personnes diminuent de 13,33 % et les vols de 61,15 %. Il est vrai que l'on souhaiterait toujours mieux, mais force est de constater que dans le contexte d'inquiétude actuelle, ces chiffres sont plutôt de nature à rassurer les mazanais.

ÇA BOUGE EN MAIRIE !

Arrivée en janvier pour succéder à Josette Gimbert, Catherine Pahu-Branche a fait toute sa carrière dans la fonction publique territoriale. Titulaire d'un DESS de droit et gestion des collectivités territoriales, elle a débuté au conseil général des Hauts de Seine, il y a 16 ans. Passée par plusieurs postes à responsabilité et notamment déjà en Vaucluse, elle a décidé de mettre ses compétences au service des Mazanais.
Du côté de l'espace jeunes, Coline Peraud remplace Jamel El gouille au poste de responsable. Du haut de ses 28 ans, elle comptabilise déjà plus 10 de ans d'expérience. Elle a occupé les postes d'animatrice, de formatrice et de directrice DEJEPS dans différentes structures : associations, collectivités, centre social…
Enfin, Maeva Kadri y occupe le poste d'animatrice depuis juillet dernier. Bénéficiant d'un emploi d'avenir, elle va pouvoir suivre en parallèle de son travail, une formation diplômante pour obtenir le BEPJES (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport activités physiques)
Nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous !

RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

Du 15 septembre au 3 octobre
Exposition des peintres Laura Ghiardelli, Marielle Kaiser, Melissa Purrucker et Caudine Bonnet. (huiles et acryliques)
Office de Tourisme
Info 04 90 69 74 27

Mercredi 1er octobre
Assemblée générale du Judo club mazanais
20h30, salle Masinsky
Info 06 95 19 48 87

Vendredi 3 octobre
Lancement du World GBC Tour
La Boiserie
19h : pesée des boxeurs
19h30 : Conférence de presse de présentation du gala
Organisé par Gym Boxe Loisirs en partenariat avec la ville de Mazan
Info 04 90 69 67 77 – www.gymboxeloisirs.com

Samedi 4 octobre
World GBC Tour 7
19h, COSEC Léonce BARRAS
Organisé par Gym Boxe Loisirs
Info 04 90 69 67 77- www.gymboxeloisirs.com

Samedi 4 octobre
Atelier d'écriture avec Marie Simonet
De 13h30 à 16h, Bibliothèque municipale
Info 04 90 69 82 76

Dimanche 5 octobre
Endurance motos et quads
Circuit Blanc Moto, Méthamis
Organisée par le Moto Club Mazanais
Info 06 61 30 26 55

Lundi 6 octobre
Atelier Conte
De 8h30 à 12h La Boiserie
Organisé par la CoVe et Relais Parents Assistantes Maternelles secteur Est
Info 04 90 67 10 13 / 06 23 80 56 56

Du 10 au 12 octobre
Opération Brioche
Vente de brioches par des bénévoles, au profit de l'association ADAPEI 84
Info 04 90 69 83 72

Samedi 11 octobre
Causerie sur « Faulkner » par Marie Simonet
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Info 04 90 69 82 76

Samedi 11 octobre
6e Troc 'Plantes
De 9h à 12h, parking et salle de l'Allée
Bourse d'échange de végétaux entre particuliers
Organisé par l'Office de Tourisme
Info 04 90 69 74 27

Mercredi 15 octobre
Conférence sur « les avantages de l'âge » par le docteur Henry Lombard
17h, la Boiserie
Organisée par le Pôle social municipal dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées)
Info 04 90 69 52 55

Jeudi 16 octobre
Atelier « tonifiez votre mémoire »
De 14h à 16, la Boiserie
Organisé par le Pôle social municipal dans le cadre de la semaine bleue
Inscriptions obligatoires au 04 90 69 52 55

Vendredi 17 octobre
7e festival Ventoux saveur « les dix vins mets, soirée vigneronne »
20h, restaurant l'Oulo
Info 04 90 69 87 64
www.ventoux-saveurs.fr

Dimanche 19 octobre
Grand vide grenier
Dans le village
Organisé par le Comité d'Animations
Bulletins d'inscription pour les Mazanais disponibles en Mairie (à retourner avant le 10 octobre)
Info 06 06 50 90 68

Du 20 au 22 octobre
Stages de football
De 13h30 à 16h, COSEC Léonce Barras
Organisés par le SC MAZAN
Info 06 20 60 01 77

Mercredi 22 octobre
Collecte de sang
De 15h à 19h30, la Boiserie

Du 27 au 31 octobre
Stage de Hand Ball
De 9h à 15h, COSEC Léonce Barras
Organisé par le Mazan Ventoux Comtat Hand Ball
Info 04 90 69 50 87
www.handballmazan.fr

Samedi 25 octobre
Conférence « les Milongas argentines » par Chabannon
16h salle de la Poste
Organisée par APCS
Info 04 90 69 60 87

Jeudi 30 octobre
Atelier « tonifiez votre mémoire »
De 14h à 16h, la Boiserie
Organisé par le Pôle social municipal dans le cadre de la semaine bleue
Inscriptions obligatoires au 04 90 69 52 55

Samedi 1er novembre
Les Tambours de Pernes
21h, la Boiserie
(détail dans la brochure la Boiserie oct/déc 2014)
Info 04 90 69 47 84

Samedi 8 novembre
Atelier d'écriture
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Info 04 90 69 82 76

Jeudi 13 novembre
Atelier « tonifiez votre mémoire »
De 14h à 16 h, La Boiserie
Organisé par le Pôle social municipal dans le cadre de la semaine bleue
Inscriptions obligatoires au 04 90 69 52 55

Du 15 au 16 novembre
Rencontres « Interdanse »
A la Boiserie
Stages de découverte et de perfectionnement (salsa, country, rock, contemporain, classique, modern jazz, hip-hop...)
Samedi 15 : soirée dansante
Dimanche 16 : spectacle final
Organisées par Fédération française de danse, le comité régional de Danse PACA et le comité départemental de Danse Vaucluse en partenariat avec le Centre culturel et la ville de Mazan.
Info et réservations 06 11 85 87 60 / mf.gautry@gmail.com / www.ffdanse.fr

Samedi 22 novembre
Causerie sur « le moyen âge dans les livres d'histoire et les romans »
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Info 04 90 69 82 76

Samedi 22 novembre
Soirées d'Automne
Concert de Joulik et Paris Combo
(détail dans la brochure la Boiserie oct/dec 2014)

Dimanche 23 novembre
« Le Marquis de Sade, co-seigneur de Mazan, homme de lettres et de théâtre »
Conférence et lectures
15h, Château de Mazan
Tarif : 4 €
Dans le cadre de la commémoration du 200e anniversaire de la mort du Marquis de Sade, par Anne Mandrou et Florence Bombanel, conférencières de la CoVe
Organisées par la CoVe, en partenariat avec lamairie de Mazan et l'hôtel-restaurant « Le Château de Mazan »
Inscriptions obligatoires au 04 90 67 69 21 (nombre de places limité)

Dimanche 23 novembre
Les classes 1943,1944 et 1945 vous invitent à un grand repas Saint-Dominique dansant le dimanche à midi
Réservations : 04 90 69 75 44 / 04 90 61 87 85 / 04 90 69 83 72

RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

Du 26 novembre au 19 décembre
Marché de Noël
Office de Tourisme
Exposition et vente de créations artisanales : bijoux, bougies, céramique, saveurs sucrées et salées, produits cosmétiques, etc.
Info : 04 90 69 74 27

Vendredi 28 novembre
Loto du Collège André Malraux
20h, la Boiserie
Info 04 90 69 46 20

Dimanche 30 novembre
Théâtre par la compagnie Le TRAC « les colporteurs »
17h, la boiserie
(détail dans la brochure la Boiserie oct/dec 2014)

Jeudi 4 décembre
Spectacle de Noël
De 8h30 à 12h, la Boiserie
Organisé par la COVE (Relais Parents Assistantes Maternelles secteur Est)
Info 04 90 67 10 13
06 23 80 56 56

Vendredi 5 décembre
Cérémonie d'hommage aux combattants Algérie Tunisie Maroc
11h, Place de la Madeleine devant la plaque commémorative
Suivie d'un vin d'honneur

Vendredi 5 décembre
Conte concert « Le grand rêve Pirate »
18h30, à la Boiserie
Tout public à partir de 6 ans
Entrée libre (détail dans la brochure la Boiserie oct/dec 2014)

Samedi 6 décembre
Causerie sur « Femmes qui courent avec les loups » de C. Pinkola Esté par Marie Simonet
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Info 04 90 69 82 76

Samedi 6 et dimanche 7 décembre
Téléthon
Les animations organisées au profit du Téléthon, sont coordonnées par le Pôle social municipal
Info 04 90 69 52 55

Samedi 6 décembre
Distribution de petits déjeuners au profit du Téléthon
Par les Amis du Carri et les Saute Ribes
Formulaires de réservation disponibles en Mairie
Info 04 90 69 73 15

Samedi 6 décembre
Soirée téléthon
la Boiserie
Organisée par le Pôle social municipal
Info 04 90 69 52 55

Jeudi 11 décembre
Réunion départementale des Présidents des sociétés de chasse du Vaucluse
18h30, la Boiserie
Organisée par la Société de chasse mazanaise St-Hubert

Du 13 au 14 décembre
Festival « Jours de cirque »
La Boiserie
(détail dans la brochure la Boiserie oct/déc 2014)

Samedi 13 décembre
Coupe FUJI
De 9h à 18h, COSEC Léonce Barras
Organisée par le judo club mazanais
Info 06 69 42 45 55

Dimanche 14 décembre
Concert de l'Avent
15h30, Eglise
Organisé au profit de la recherche contre le cancer
Tarif : 5€ (friandises et vin chaud offerts)
Avec la participation de la Chorale Canteperdrix, de la Philarmonique et d'Elisabeth Bolton-Sinclair
Info 04 90 62 55 12

Mardi 15 décembre
Fête des lumières
Organisée par Mazan Dynamique
Spectacle gratuit, vin chaud, friandises
18h Place du 11 Novembre
Info 06 89 44 94 98

Mercredi 17 décembre
Démonstration de judo
17h, COSEC Léonce BARRAS
Organisée par le judo club mazanais
Info 06 69 42 45 55

14-18

Du 4 au 14 novembre
Exposition « Centenaire de la guerre 14-18 » et sur Jean Jaures
A l'office de Tourisme
Organisé par le Cercle Républicain
Info 04 90 69 74 27

Lundi 10 novembre
Conférence sur « la vie, au quotidien à l'arrière des tranchées » par Maryvonne Mathieu
18h, la boiserie
Organisée par la ville de Mazan
Info 04 90 69 47 84

Mardi 11 novembre
Cérémonie de commémoration de l'Armistice 1918
11h, Place du 11 Novembre devant le monument aux morts
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

Mercredi 17 décembre
Collecte de sang
De 15h à 19h30, la Boiserie

Jeudi 18 décembre
Goûter de Noël
La Boiserie
Organisé par l'amicale des retraites
Info 04 90 69 78 03

Samedi 20 décembre
Atelier d'écriture
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Info 04 90 69 82 76

Mercredi 31 décembre
Soirée de Réveillon
La Boiserie
Organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Info 06 03 15 35 68

SEMAINE PROVENÇALE

Du 6 au 24 octobre
Expositions « Frédéric Mistral, sa vie, son œuvre » et « les Arlésiennes »
A l'office de tourisme
Organisées par Li Gent Dou Brès dans le cadre de la semaine provençale
Info 04 90 69 74 27

Du 13 au 25 octobre
Exposition « Mistral et le végétal dans sa vie et dans son œuvre »
A la Cave Canteperdrix
Organisée par Li Gent Dou Brès dans le cadre de la semaine provençale
Info 04 32 81 13 78 / 04 90 67 26 98.

Vendredi 17 octobre, Soirée Théâtre par Li Gènt dóu Brès et la troupe du collège A. Malraux
21h, la Boiserie
(détail dans Brochure de la Boiserie oct/déc 2014)

Samedi 18 octobre
Conférence sur les instruments de musique à vent, par André Gabriel
15h, à la Boiserie
21 h, Concert de Jean-Bernard Plantevin « Tant que viro fai de tour »

Dimanche 19 octobre
Journée d'immersion dans la langue provençale
De 9 h à 17 h, la Boiserie
Gratuit

Mercredi 22 octobre
Conférence « Le Prix Nobel de Mistral » par Jean-Marc Courbet
Organisée par Li Gent Dou Brès en partenariat avec l'association Culture et Patrimoine dans le cadre de la semaine provençale
17h, cave Canteperdrix

Samedi 25 octobre, Inauguration d'une plaque en hommage à Frédéric Mistral
11h, Espace Camille et Louis Tiran
(rdv 10h45,place des arcades)
Organisée par Li Gent Dou Brès en partenariat avec la ville de Mazan

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public
des services municipaux
Police Rurale : 04 90 69 77 28
Administratifs
Accueil et population
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
04 90 69 70 19 - Site : www.mazan.fr
mairie-mazan@wanadoo.fr
Direction générale des services :
04 90 69 70 19
Urbanisme : 04 90 69 47 87
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Communication : 04 90 69 47 84
Affaires scolaires / Ressources humaines : 04 90 69 47 86
Lundi et mercredi de 9h à 12h
Comptabilité / Marchés publics :
04 90 69 47 86
Services techniques : 04 90 69 80 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à
Pôle social : Tél 09 63 60 90 36 -
Fax 04 90 69 52 55. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h – 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous les mardis après-midi
de 13h30 à 17h
Espace jeunes : 04 90 29 52 27
Du lundi au vendredi 14h à 19h
Bibliothèque municipale : 04 90 69 82 76
Lundi et mercredi de 15h à 18h
Mardi de 16h à 18h - Samedi de 10 à 12h
Office de tourisme : 04 90 69 74 27
Musée municipal Camille Pautet
D'octobre à avril, sur rendez-vous au :
04 90 69 75 01

MÉDECINS DE GARDE

Dr Boisson : 04 90 65 92 12
Dr Brenguier : 04 90 69 88 67
Dr Caut-Poitout : 04 90 69 63 15
Dr Coste : 04 90 69 77 68
Dr Gaudet : 04 90 65 64 96
Dr Lunadier : 04 90 61 80 27
Dr Nadra : 04 90 61 88 96
Dr Daniel Turturica : 04 90 69 70 17
Dr Irina Turturica : 04 90 29 67 78

Octobre
Samedi 4 et dimanche 5 :
Docteur Coste
Samedi 11, dimanche 12 :
Docteur Lunadier
Samedi 18, dimanche 19 :
Docteur Brenguier
Samedi 25, dimanche 26 :
Docteur Nadra

Novembre
Samedi 1er, dimanche 2 :
Docteur Caut-Poitout
Samedi 8, dimanche 9 :
Docteur Boisson
Lundi 10, mardi 11 :
Docteur Irina Turturica
Samedi 15, dimanche 16 :
Docteur Brenguier
Samedi 22, dimanche 23 :
Docteur Daniel Turturica
Samedi 29, dimanche 30 :
Docteur Lunadier

Décembre
Samedi 6 , dimanche 7 :
Docteur Coste
Samedi 13, dimanche 14 :
Docteur Nadra
Samedi 20, dimanche 21 :
Docteur Caut-Poitout
Jeudi 25, vendredi 26 :
Docteur Brenguier
Samedi 27, dimanche 28. :
Docteur Irina Turturica

Janvier 2015
Jeudi 1er, vendredi 2 :
Docteur Boisson

Sous réserve de modifications

NAISSANCES

Avril
Lariviere Noah
Mai
Pancin Jérémy
Calender Ewan
Bonzi Clémence
Juin
Christ Safiya
Ratinaud Mathis
Juillet
Schutt Aaron
Aubry Lohan
Fromont Maëlys
Août
Jaffal Noham
Affigliati Raphaël

MARIAGES

Mai
Couget Jean-Baptiste et
Vermeiren Elise
Juin
De Mello Julien et **Julien** Céline
Juillet
Ribaud Cyril et **Ferrer** Stéphanie
Ville Christophe et
Richy Christelle
Août
Flouret Gaël et
Reynaud Stéphanie
Romieux Stéphan et
Delreux Hélène
Spinhirny Fabrice et **Deschamps** Sonia
Guibert Guillaume et
Pizzati Amandine
Millet Charly et **Patrac** Stéphanie
Drevet Benoît et
Bosshardt Camille
Tong Somwang et
Bourrié Hélène

PERMANENCES

En Mairie
Architecte conseil
Les 2e et 4e jeudis du mois de 14h à 17h ou sur rdv auprès du service urbanisme de la mairie
04 90 69 47 87
Habitat et Développement (Opération façade)
Le 2e jeudi du mois de 14h à 17h
Au local social de la Condamine
Conseil en formalités administratives, CCAS
424, chemin des écoliers.
Tous les matins 04 90 69 52 55
Assistante sociale
Le jeudi sur RDV au Centre Médico social
04 90 63 95 00
Consultation des nourrissons
Sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00
Association de Médiation et d'Aide aux Victimes
2e vendredi du mois sur RDV au 04 90 86 15 30

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Samu : 15
Police secours : 17
Police Municipale : 04 90 69 77 28
Commissariat Carpentras :
04 90 67 62 00
Gendarmerie de Carpentras :
04 90 63 09 00
Urgences Hôpital Carpentras :
04 32 85 90 00
Pôle Santé : 04 32 85 88 88
Maternité Carpentras :
04 32 85 88 88
Synergia polyclinique :
04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison : 04 91 75 25 25
Centre Grands Brulés :
04 91 94 16 69

DÉCÈS

Mai
David Michel
Latour Jean-François
Juin
Imbert René
Icard-Truc Adrienne,
épouse **Bonnefoy**
Juillet
Huot Michel
Montagne Aristide
Mathoux Georges
Benollet Nicole, épouse **Larue**
Août
Matas Marc
Parmentelot Prosper
Amadieu Claude
Taton Aimée, épouse **Pichot**
Sarrazin Fernande,
épouse **Delaviere**

mazandynamique.com
des entreprises proches de vous...
Savoir Faire & Juste Prix

LOTO DE PRESTIGE
organisé par Mazan Dynamique
Dimanche 11 Janvier 2014
15h - La Boiserie

SARL VENTOUX MOTOCULTURE

NOUVEL ADHÉRENT

Vente, entretien, réparation
Location
Irrigation, arrosage automatique...
Tondeuse
Tronçoneuse, quads...
06 60 84 08 78
09 81 01 74 70

Mail : sarlventouxmotoculture@yahoo.fr
Site : www.ventoux-motoculture-vaucluse.fr

STATION SERVICE

NOUVEL ADHÉRENT

Lavage Haute Pression - Lavage Automatique

CHRISTINE L'HÔTE

Téléphone / Fax : 04.90.69.65.36

720, La Venue de Carpentras
84380 Mazan

christine-lhote@hotmail.fr

Ouverture du
Lundi au Samedi de 7h à 19h30

MF MERINO FORMATION

NOUVEL ADHÉRENT

Alphonse MERINO
Responsable Centre de Formation

Marché Gare (MIN) - Route de Velleron • 84200 CARPENTRAS
Tél./Fax : 04 90 60 30 60 • Port. : 06 07 31 05 96
alphonse.merino@wanadoo.fr

Boulangerie - Pâtisserie

Cazalis

NOUVEL ADHÉRENT

45, Chemin de l'Oratoire - 84380 Mazan
Tél. 04 90 51 52 49

Automobile, Habitation, Santé, Prévoyance, Epargne

A tous vos projets une solution
Un interlocuteur proche de vous, que vous soyez salarié, artisan, commerçant, exploitant agricole ou retraité.

Groupama

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30
Tél. : 04 90 69 75 29
Fax. : 04 90 69 66 49
54, Chemin des Jacomettes
Place du 11 novembre
Groupama Mazan

www.groupama.fr

JARDINERIE LECOMPTE

NOUVEL ADHÉRENT

ZA Le Piol - 84380 Mazan
. Végétaux, pépinière
. Jardin, plasticulture
. Alimentation animale, élevage, accessoires
. Produits et accessoires Piscine
. Vêtements, chaussants
. Décoration, produit du terroir
Tel. : 09.81.93.95.54
Fax. : 09.82.63.61.40
etablissementslecompte@bbox.fr

Nouveau à Mazan !

NOUVEL ADHÉRENT

Restaurant L'Ardoise

Cuisine du Marché
15 boulevard de la Tournelle 84380 Mazan 04.90.69.88.11

PROGRAMME DE LA BOISERIE | octobre/décembre 2014

Retrouvez le détail des spectacles et toutes les informations pratiques dans la brochure « **La Boiserie Mazan** » jointe au magazine ou sur le site **www.la-boiserie-mazan.fr**

Vendredi 17 octobre,
Soirée Théâtre
Par Li Gènt dóu Brès et
la troupe du collège A. Malraux

Samedi 18 octobre,
Concert de Jean-Bernard Plantevin
« Tant que viro fai de tour »

Samedi 1er novembre,
les Tambours de Pernes

Samedi 22 novembre,
Soirées d'Automne
Joulik et Paris Combo

Dimanche 30 novembre,
Terre de poilus
Par le Trac

Vendredi 5 décembre,
Le grand rêve Pirate

Samedi 13 et dimanche 14 décembre,
Rendez-vous cirque

Numéros pratiques à découper

Mazan
terroir du géant

Les services à votre écoute !

Accueil et population
04 90 69 70 19

Communication
04 90 69 47 84

Affaires scolaires et financieres
04 90 69 47 86

Urbanisme
04 60 69 47 87

Services techniques
04 90 69 80 20

Police rurale
04 90 69 77 28

Pôle social
04 90 69 52 55

Bibliothèque
04 90 69 82 76

Espace jeunes
04 90 29 52 27